

## Chapitre 5

### Les partis politiques et le fédéralisme : une influence réciproque

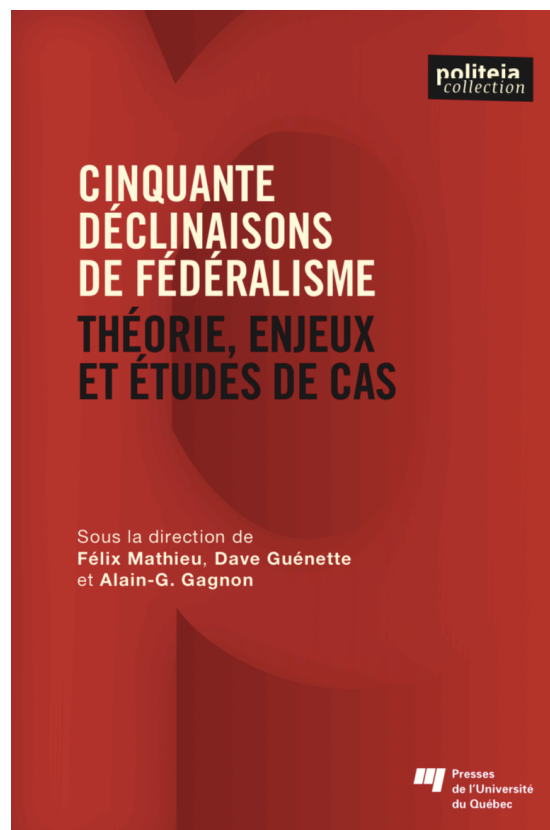
Klaus DETTERBECK

---

*Cinquante déclinaisons de fédéralisme : théorie, enjeux  
et études de cas*, 714 p.

Sous la direction de Félix MATHIEU, Dave  
GUÉNETTE et Alain-G. GAGNON

Presses de l'Université du Québec  
Collection *Politeia*



Dans « Partie 1 – Les fondements théoriques du fédéralisme »  
Aux pages 69 à 79

ISBN 978-2-7605-5401-6

---

Pour citer ce chapitre :

Detterbeck, Klaus (2020). « Les partis politiques et le fédéralisme : une influence réciproque », dans Félix Mathieu, Dave Guénette et Alain-G. Gagnon (dir.), *Cinquante déclinaisons de fédéralisme : théorie, enjeux et études de cas*. Québec : Presses de l'Université du Québec, Coll. Politeia, pp. 69-79.

Pour accéder au livre PDF en libre-accès : <<https://www.puq.ca/catalogue/livres/cinquante-declinaisons-federalisme-3988.html>>

Pour découvrir les autres titres de la collection *Politeia* :  
<<https://www.puq.ca/catalogue/collections/liste-politeia-66.html>>

**politeia**  
collection

# CINQUANTE DÉCLINAISONS DE FÉDÉRALISME THÉORIE, ENJEUX ET ÉTUDES DE CAS

Sous la direction de  
**Félix Mathieu, Dave Guénette**  
et **Alain-G. Gagnon**

 Presses  
de l'Université  
du Québec

## Chapitre 5

---

# LES PARTIS POLITIQUES ET LE FÉDÉRALISME : UNE INFLUENCE RÉCIPROQUE

---

Klaus DETTERBECK

### *Résumé*

Les penseurs libéraux et les partisans de la démocratie majoritaire sont en désaccord au sujet du rôle que devraient idéalement jouer les partis politiques dans les systèmes fédéraux. Soit les partis sont perçus comme les gardiens de la répartition fédérale des compétences, soit ils sont vus comme des instruments permettant de transcender les subdivisions fédérales dans la poursuite de politiques publiques uniformes. Dans tous les cas, il semble que les chercheurs se soient concentrés sur deux principales dimensions d'analyse en lien avec les politiques partisanes et l'aspect de la territorialité dans les fédérations : le degré de symétrie dans la

compétition partisane au sein du système fédéral, et le degré d'intégration verticale des organisations partisans. Selon cette catégorisation, on peut mieux comprendre pourquoi les partis politiques se comportent différemment, en fonction de l'environnement dans lequel ils se trouvent. Au final, on observe surtout que les partis sont parvenus à s'adapter aux diverses structures fédérales, tout en étant devenus le réel moteur des dynamiques fédérales.

\* \* \*

Klaus Detterbeck est chercheur senior à l'Université de Göttingen, en Allemagne. Il mène des recherches sur les partis politiques, le fédéralisme et la gouvernance à multiniveaux. Parmi ses publications récentes, on note le collectif *Handbook on Territorial Politics* (2018, Edward Elgar; codirigé avec Eve Hepburn).

Le rôle des partis politiques dans les systèmes fédéraux fait l'objet d'importants débats depuis des siècles déjà<sup>1</sup>. Chez les penseurs libéraux, le système fédéral de freins et de contrepoids doit permettre l'établissement de garanties afin de se préserver du « problème des factions », pour reprendre l'expression célèbre de James Madison (Hamilton *et al.*, 1987). En raison de la répartition des compétences constitutionnelles de l'État qu'il entraîne, le fédéralisme laisse place à des bastions de pouvoir régionaux, ce qui apparaît comme une barrière structurelle à l'émergence de partis politiques qui soient fortement hiérarchisés et unifiés (Truman, 1967). C'est pourquoi les travaux récents qui sont issus de cette école de pensée mettent de l'avant la possibilité, pour les partis politiques, de trouver des manières d'être davantage « intégrés » sans pour autant être « hiérarchisés », en prenant part notamment à la compétition électorale sur l'ensemble du territoire d'une entité politique souveraine. Bien que de tels partis soient formellement des organisations décentralisées, ils sont aussi capables de coopération et d'accommodement entre les multiples niveaux de leur structure. Ainsi, on conçoit que la stabilité politique est le fruit d'arrangements fédéraux cohérents, qui incitent dès lors les partis politiques à percevoir la décentralisation de leur organisation comme un moyen d'alimenter leurs propres intérêts électoralistes (Filippov *et al.*, 2004).

Mais tous ne partagent pas cette lecture. Chez les défenseurs de la souveraineté populaire, le fédéralisme n'est qu'une entrave à l'expression démocratique majoritaire, et donc à la volonté du peuple. La répartition fédérale des compétences constitutionnelles priverait les citoyens de la possibilité de choisir parmi des offres politiques concurrentes et de contrôler collectivement les décisions de leurs représentants politiques (*cf.* Duverger, 1951). Selon cette perspective, les partis politiques fortement intégrés et unifiés représentent donc une façon de transcender les barrières fédérales, grâce à la combinaison de leur discipline parlementaire et de leur cohérence programmatique. En tant que formations politiques qui se déploient à l'échelle de l'État dans son ensemble, ils sont en mesure de promouvoir des politiques publiques visant à l'égalité juridique et l'efficacité politique. Par conséquent, bien que les

---

<sup>1</sup> Pour un aperçu de ces débats, voir Detterbeck (2012 : 14-29).

partisans de cette approche concèdent que le fédéralisme puisse potentiellement restreindre la politisation des enjeux qui concernent le *demos* dans sa globalité, on met l'accent sur le fait que le fonctionnement des partis intégrés et unifiés permet de surmonter ce phénomène (Stepan, 2001).

## L'héritage de William Riker : deux dimensions d'analyse

La recherche empirique sur la territorialité de la politique partisane a connu des développements fulgurants au cours des deux dernières décennies (cf. Thorlakson, 2007; Swenden et Maddens, 2009; Hepburn, 2010; Massetti et Toubeau, 2014). Pour la plupart, ces travaux s'inspirent du cadre analytique développé par William Riker (1964), soit la première tentative d'ériger une théorie du fédéralisme qui soit fondée sur la politique partisane.

Riker considérait que les dynamiques fédérales – c'est-à-dire des processus qui concourent à une répartition plus ou moins (dé)centralisée des compétences juridiques et administratives entre les différents ordres de gouvernement territoriaux – sont déterminées par les structures du système partisan qui est à l'œuvre. En outre, il suggère que, dans les fédérations où le gouvernement central a la capacité de dicter la voie à suivre aux membres de son parti, qui sont par ailleurs en poste au sein des autres ordres de gouvernement subétatiques, l'ordre fédéral aura tendance à étendre son emprise sur la vie politique globale. En revanche, dans les situations où différents partis dirigent différents ordres de gouvernement (ce qu'on désigne comme la *disharmonie partisane*), les exécutifs des entités subétatiques peuvent user de leurs compétences pour faire acte de résistance devant les tentatives de centralisation de la gouvernance politique (cf. Filippov *et al.*, 2004 : 22-26).

Bien que la théorie de Riker gagnerait à être développée davantage, les deux dimensions sur lesquelles elle se concentre ont néanmoins produit un effet durable sur l'orientation de la recherche portant sur la territorialité des politiques partisanes dans les fédérations :

- (1) La première de ces dimensions correspond au degré de symétrie entre les espaces de compétition partisane de l'État souverain et des entités subétatiques;
- (2) La seconde a trait au degré d'intégration verticale qui est à l'œuvre au sein des organisations partisans.

La première dimension, celle de la symétrie dans les espaces de compétition partisane, renvoie au degré selon lequel les constellations politiques concordent entre les différentes entités de la fédération. Dans les systèmes partisans dotés d'une forte symétrie, les comportements électoraux que l'on observe lors des élections générales sont relativement similaires à ce qui se produit lors des élections régionales; ainsi, les mêmes types de clivages viennent structurer les différentes arènes politiques au sein de la fédération. Dès lors, on remarque que les divers partis politiques existent au sein de tous les espaces partisans, et qu'ils ont tendance à s'allier avec les mêmes partenaires, le cas échéant, pour former des coalitions gouvernementales. Moins ces caractéristiques sont présentes, plus la compétition partisane devient asymétrique. Dans les systèmes asymétriques, donc, l'univers de la politique subétatique est beaucoup plus autonome. L'asymétrie partisane s'accompagne souvent d'un succès électoral pour les partis régionaux, ce qu'on ne retrouve pas dans les systèmes symétriques. Dans bien des cas, la force relative de ces partis régionaux – qui disposent de leur propre programme politique autonome – a eu un impact considérable sur l'importance accordée à la territorialité dans l'étude des dynamiques partisans (De Winter *et al.*, 2006; Hepburn, 2010).

La deuxième dimension, l'intégration verticale des organisations partisans, renvoie aux liens pouvant exister entre les différents « paliers » dans la structure des partis politiques. Les partis intégrés font état d'un fort degré de coopération formelle (mais aussi informelle) entre les paliers, ce qui permet d'alimenter l'image d'une organisation unifiée, œuvrant à l'atteinte d'objectifs politiques communs. Cela s'accompagne généralement d'un seul *membership*, où l'adhésion régionale à la formation politique implique l'adhésion au parti dans sa globalité, et vice-versa. Par conséquent, on observe l'émergence de liens étroits entre les élites partisans régionales et centrales, en ce qui concerne, par exemple, les orientations de carrière et la représentation mutuelle dans les organes de direction. De même, cela conduit généralement à

l'établissement de structures de prise de décision partagée pour ce qui concerne les aspects programmatiques et stratégiques du parti, tout comme cela concourt souvent à un partage de ressources matérielles (entre autres pour les finances et le personnel). À l'inverse, on dira des partis qui ne correspondent pas (ou très peu) à ces caractéristiques qu'ils disposent d'un faible degré d'intégration verticale (Dyck, 1996).

Par ailleurs, il faut noter que les partis intégrés peuvent être dirigés tant par le haut ou que par le bas (Deschouwer, 2006 : 293-294). Leurs antennes locales et régionales peuvent être dotées d'une voix importante au centre, et même posséder une certaine autonomie; elles peuvent aussi manquer des deux. À cet égard, plusieurs chercheurs ont adopté les catégories de « partage du pouvoir » et d'« autonomie » dans le but de clarifier les rapports de force territoriaux au sein des partis politiques (cf. Swenden et Maddens, 2009; Thorlakson, 2009). La première catégorie renvoie essentiellement à la dimension de l'intégration verticale, tandis que la seconde représente la capacité qu'ont les antennes locales de choisir leur propre personnel et de déterminer leurs propres politiques internes; bref, d'être autonomes.

Avec l'objectif de mieux saisir les différentes combinaisons possibles entre l'autonomie et le partage du pouvoir, Detterbeck et Hepburn (2010) ont développé une typologie des partis multi-niveaux intégrés (voir le Tableau 1 ci-dessous). Les partis qui ont un fort degré d'intégration verticale combiné à un faible taux d'autonomie subétatique sont dits *unitaristes*. Les partis *autonomistes* fonctionnent selon la logique inverse. Mais il existe d'autres partis, pour lesquels les deux variables sont également élevées. D'une part, les antennes subétatiques des partis peuvent avoir un poids considérable au sein de l'appareil central, tout en contrôlant leur propre univers politique (ce sont les partis *fédéralistes*). En résumé, les partis *centralistes* sont assez hiérarchiques. L'autonomie, comme le partage du pouvoir, y sont faibles, puisque le centre domine tous les aspects propres à la politique interne du ou des partis. Cette typologie des partis intégrés n'inclut pas les partis qui ne sont actifs qu'au sein d'une seule arène politique (partis *fractionnés*) ou qui ne possèdent pas de maillage entre les divers « paliers » étatiques et subétatiques au sein de leur organisation (partis *bifurqués*).



Tableau 1. Typologie des organisations partisanes multi-niveaux intégrées

	Fort partage du pouvoir	Faible partage du pouvoir
Faible autonomie	Partis unitaristes	Partis centralistes
Forte autonomie	Partis fédéralistes	Partis autonomistes

Source : Adaptation de Detterbeck et Hepburn (2010)

Dans une étude portant sur les organisations partisanes multi-niveaux en Europe (Detterbeck, 2012), j'ai montré que les principaux partis espagnols, le PP (Parti conservateur) et le PSOE (Parti socialiste), incarnent assez bien le type du parti centraliste. En effet, ces deux partis cherchent à maintenir une unité interne au moyen d'un contrôle du haut vers le bas de leurs antennes régionales, et ils n'accordent à ces dernières qu'un poids limité dans la gestion de leurs affaires internes. Notons cependant que l'équilibre sur lequel ces relations de pouvoir se manifestent varie avec le temps, notamment lors de crises majeures (comme dans le cas de la perte du pouvoir gouvernemental, ou de la démission d'un chef).

En règle générale, les partis majoritaires allemands et autrichiens ont oscillé entre les types unitariste et fédéraliste. Bien que leurs antennes locales et régionales aient toujours bénéficié d'un accès privilégié aux processus de prise de décision partagée au palier central, leur autonomie a connu des variations importantes. Qui

plus est, il ne faut pas négliger les différences idéologiques qui distinguent les familles partisanes. Les socio-démocrates des deux pays nous ont habitués à une interférence significative de l'appareil central dans les affaires régionales, tandis que les démocrates-chrétiens ont généralement défendu les principes de subsidiarité et d'autonomie régionale.

Pour ce qui est de l'Écosse et du Pays de Galles, on remarque que les partis britanniques se sont progressivement rapprochés du modèle autonomiste à la suite de la dévolution. Chaque palier des partis gère ses propres affaires avec un degré appréciable d'autonomie (sauf en ce qui concerne la dépendance matérielle vis-à-vis l'organe central du parti). En Belgique, les partis bifurqués entrent en compétition au niveau étatique et subétatique, mais ils sont limités à une seule communauté linguistique. Il n'existe à peu près plus aucun lien transversal entre les groupes linguistiques et les partis idéologiquement parents. Les partis qui furent un temps unifiés sont désormais séparés en organisations partisanes flamandes ou francophones (cf. Detterbeck et Hepburn, 2010; Hepburn et Detterbeck, 2013; Detterbeck et Hepburn, 2018).

## Conclusion

Les organisations partisanes multi-niveaux sont parvenues à trouver différents équilibres entre l'intégration verticale et l'autonomie subétatique. Ces équilibres territoriaux ne sont ni fixes ni immuables. Les partis s'adaptent et sont flexibles devant les circonstances changeantes propres aux environnements multi-niveaux, qui ont eux aussi évolué à travers le temps.

Une manière d'expliquer ce phénomène est de voir les partis politiques comme des organisations qui s'adaptent et reflètent l'environnement au sein duquel ils doivent entrer en compétition pour des suffrages et des postes de pouvoir, ainsi que pour orienter le développement des politiques publiques. En ce qui a trait aux clivages sociaux, plusieurs ont suggéré que certains partis cherchent simplement à exprimer un certain degré de diversité territoriale. Dans les sociétés plus divisées, les partis ont donc tendance à s'aligner plus fortement avec les diverses revendications territoriales (Erk, 2006).

Des conclusions similaires ont été tirées en ce qui concerne les cadres institutionnels dans lesquels s'exprime la politique partisane. Dans les systèmes fédéraux, les dynamiques de centralisation et de décentralisation – qui se produisent en réaction à des facteurs exogènes à la compétition partisane, comme des guerres ou une récession – précèdent et entraînent des changements dans les systèmes partisans et dans les organisations qui les structurent. Ainsi, lorsque le centre de gravité de l'autorité politique suit un mouvement de décentralisation, par exemple, les logiques partisanses font de même (Chhibber et Kollman, 2004). Plus le centre dispose de compétences constitutionnelles importantes, plus les partis s'organisent autour de lui (cf. Caramani, 2004). L'inverse est également vrai. À cet égard, la tendance générale qui concourt à la décentralisation dans les États souverains (cf. Keating, 2013), a mis en valeur l'importance des arènes politiques subétatiques. Ce faisant, les antennes régionales des partis ont vu leur rôle politique gagner en autonomie, et ce, *a fortiori* lorsqu'elles font face à des partis qui ne sont présents qu'à l'échelle régionale (Detterbeck et Hepburn, 2018).

### **Lectures suggérées**

Detterbeck, K., W. Renzsch et J. Kincaid (dir.), 2015, *Political Parties and Civil Society in Federal Countries*. Oxford, Oxford University Press.

Hough, D. et C. Jeffery (dir.), 2006, *Devolution and Electoral Politics*. Manchester, Manchester University Press.

Hopkin, J. et P. van Houten (dir.), 2009, « Special Issue: Decentralization and Statewide Parties », *Party Politics*, 15 (2).

### **Références**

Caramani, D., 2004, *The Nationalization of Politics: The Formation of National Electorates and Party systems in Western Europe*. Cambridge, Cambridge University Press.

Chhibber, P. et K. Kollmann, 2004, *The Formation of National Party Systems: Federalism and Party Competition in Canada, Great Britain, India and the United States*. Princeton, Princeton University Press.

Deschouwer, K., 2006, « Political Parties as Multi-level Organizations », dans R. S. Katz, et W. Crotty » (dir.), *Handbook of Party Politics*. Londres, Sage Publications, pp. 291-300.

Detterbeck, K., 2012, *Multi-level Party Politics in Western Europe*. Houndmills, Palgrave Macmillan.

Detterbeck, K. et E. Hepburn, 2010, « Party Politics in Multi-level Systems: Party Responses to New Challenges in European Democracies », dans J. Erk, et W. Swenden (dir.), *New Directions in Federalism Studies*. Londres et New York, Routledge, pp. 106-125.

Detterbeck, K. et E. Hepburn, 2018, « Statewide Parties in Western and Eastern Europe: Territorial Patterns of Party Organizations », dans K. Detterbeck et E. Hepburn (dir.), *Handbook of Territorial Politics*. Cheltenham, Edward Elgar, pp. 120-138.

De Winter, L., M. Gómez-Reino et P. Lynch (dir.), 2006, *Autonomist Parties in Europe: Identity Politics and the Revival of the Territorial Cleavage*. Barcelone, Institut de Ciències Polítiques i Socials.

Duverger, M., 1951, *Les partis politiques*. Paris, Armand Colin.

Dyck, R., 1996, « Relations Between Federal and Provincial Parties », dans B. Tanguay et A.-G. Gagnon (dir.), *Canadian Parties in Transition*, Deuxième édition. Toronto, Nelson Canada, pp. 160-189.

Erk, J., 2006, *Explaining Federalism: State, Society and Congruence in Austria, Belgium, Canada, Germany and Switzerland*. Londres et New York, Routledge.

Filippov, M., P. Ordeshook et O. Shvetsova, 2004, *Designing Federalism. A Theory of Self-sustainable Federal Institutions*. Cambridge, Cambridge University Press.

Hamilton, A., J. Madison et J. Jay, 1987, *The Federalist. Edited with an Introduction and Notes by Max Beloff*. Oxford, Basil Blackwell [publication originale en 1788/89].

Hepburn, E. et K. Detterbeck, 2013, « Federalism, Regionalism and the Dynamics of Party Politics », dans J. Loughlin, J. Kincaid et W. Swenden (dir.), *Routledge Handbook of Regionalism and Federalism*. Londres et New York, Routledge, pp. 76-92.

Hepburn, E., 2010, *Using Europe: Territorial Party Strategies in a Multi-level System*. Manchester, Manchester University Press.

Keating, M., 2013, *Rescaling the European State: The Making of Territory and the Rise of the Meso*. Oxford, Oxford University Press.

Masseti, E. et S. Toubeau, 2014, *The Party Politics of Territorial Reforms in Europe*. Londres et New York, Routledge.

Riker, W., 1964, *Federalism. Origin, Operation, Significance*. Boston, Little, Brown & Company.

Stepan, A., 2001, « Toward a New Comparative Politics of Federalism, (Multi)Nationalism, and Democracy: Beyond Rikerian Federalism », dans A. Stepan (dir.), *Arguing Comparative Politics*. Oxford, Oxford University Press, pp. 315-361.

Swenden, W. et B. Maddens, 2009, « Territorial Party Politics in Western Europe: A Framework for Analysis », dans W. Swenden et B. Maddens (dir.), *Territorial Party Politics in Western Europe*. Houndmills, Palgrave Macmillan, pp. 1-30.

Thorlakson, L., 2007, « An Institutional Explanation of Party System Congruence: Evidence from Six Federations », *European Journal of Political Research*, 46 (1) : 69-95.

Thorlakson, L., 2009, « Patterns of Party Integration, Influence and Autonomy in Seven Federations », *Party Politics*, 15 (2) : 157-177.

Truman, D., 1967, « Federalism and the Party System », dans A. Wildavsky (dir.), *American Federalism in Perspective*. Boston, Little, Brown & Company, pp. 81-108.

**Alors que plus de 40 % de la population mondiale vit au sein** d'États fédéraux et qu'on ne compte plus le nombre d'États unitaires ayant intégré une certaine dose de fédéralisme à leur schème de gouvernance, il importe, plus que jamais, de mieux comprendre les multiples ressorts du fédéralisme et ses répercussions sur la manière dont les démocraties et les peuples vivent la modernité politique. Adoptant une posture résolument multidisciplinaire (science politique, droit, philosophie, histoire, sociologie, économie), cet ouvrage scientifique rassemble cinquante brèves contributions de spécialistes internationaux jetant un nouvel éclairage sur l'état du fédéralisme et des fédérations.

*Cinquante déclinaisons de fédéralisme : théorie, enjeux et études de cas* propose un apport d'une grande ampleur tout en se voulant le plus exhaustif possible. Il s'agit d'un ouvrage de référence qui expose clairement les concepts que les chercheurs en études fédérales mobilisent, les cadres d'analyse qu'ils emploient ainsi que les spécificités sociopolitiques qu'on observe dans les diverses structures fédérales existantes. Ce livre comprend également un glossaire constitué de cinquante notions clés, toutes définies de manière simple et usuelle. Faisant le point sur les débats contemporains, il a pour vocation d'initier les étudiants, les décideurs et le grand public à ce champ d'études en pleine effervescence.

**Félix Mathieu**, Ph.D., est chercheur postdoctoral à l'Université Pompeu Fabra (Catalogne, Espagne) et chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes.

**Dave Guénette** est chercheur postdoctoral à l'Université McGill, rattaché à la Chaire Peter MacKell sur le fédéralisme, et chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes.

**Alain-G. Gagnon** est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes, directeur du Centre d'analyse politique – Constitution et fédéralisme et professeur au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal.

**Avec la collaboration de** Soeren Keil et Paul Anderson.

